

PIECES DU DOSSIER D'INSCRIPTION
SEJOURS HIVER
A REMETTRE AU GUICHET FAMILLES
OU A LA MAIRIE ANNEXE
ENTRE LE 14 ET LE 25 JANVIER 2019

- Fiche sanitaire de liaison dûment complétée (mentionnant l'autorisation de droit à l'image)
- Photocopie des pages du carnet de santé avec toutes les vaccinations et photocopie du protocole d'accueil individualisé (PAI) si votre enfant est concerné
- Photocopie de l'attestation de carte vitale (attestation de la sécurité sociale)
- Une photo
- Acompte d'au moins 20% du montant du séjour